

fois réaliste et largement acceptable. Dans les semaines à venir, les représentants du Canada ici même, ainsi qu'à d'autres assemblées de l'ONU et de ses institutions, annonceront de nouveaux engagements financiers de la part du Canada envers un grand nombre d'organisations internationales. Je ne vous embarrasserai pas des détails mais j'aimerais quand même dire un mot au sujet de l'aide alimentaire.

La pénurie alimentaire mondiale a pu être atténuée par les bonnes récoltes qu'ont connues de nombreux pays. Néanmoins, les facteurs qui ont engendré cette crise encore récente sont toujours là, et les études effectuées dernièrement s'accordent sur la probabilité d'un déficit au cours des cinq ou dix prochaines années. Pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale, on a proposé de constituer une réserve céréalière d'urgence de l'ordre de 500 000 tonnes. Le Canada a déjà annoncé qu'il était disposé à contribuer à la constitution de cette réserve en collaboration avec d'autres donateurs. Je suis maintenant en mesure d'annoncer que, sous réserve de l'approbation du Parlement, nous serions disposés à fournir l'équivalent de 7,5 millions de dollars de céréales vivrières, soit environ 50 000 tonnes ou 10% de l'objectif global.

Nous devons au cours de cette session, mettre en place les mécanismes qui permettront d'élaborer une nouvelle Stratégie du développement international pour la troisième Décennie du développement. Nous avons là une chance unique de prouver que les Nations Unies peuvent toujours être utiles. Ou bien nous profitons de cette chance, ou bien nous laissons nos délibérations se perdre en discours vains et stériles qui mineront la bonne volonté de ceux qui doivent donner et aggraveront l'amertume de ceux qui doivent recevoir. Choisissons dès maintenant le premier parti.

Droit de la mer

Depuis la dernière fois que j'ai pris la parole devant cette Assemblée, d'importants événements se sont produits en ce qui concerne la Conférence sur le droit de la mer. Cette conférence historique illustre très bien certains des meilleurs et certains des pires aspects des délibérations et des mécanismes des Nations Unies. Pourtant, sans l'ONU, il fait peu de doute que la gestion et la maîtrise des océans et de leurs ressources auraient dégénéré jusqu'à l'anarchie la plus totale. Cette conférence est donc une des grandes réalisations de l'ONU, tout à l'honneur de ses promoteurs et de ceux qui y participent. Mais le problème, c'est qu'elle progresse avec une lenteur désespérante.

Au cours des douze derniers mois, de nombreux pays, dont le Canada, ont étendu à 200 milles de leurs côtes leur juridiction sur les ressources biologiques de la mer. S'il est vrai que cette mesure repose sur la volonté commune manifestée par les États dans les projets de texte présentés à la Conférence, il est vrai également qu'avant d'en arriver là, de nombreux stocks de poissons s'étaient dangereusement épuisés, certains éléments vitaux de l'industrie mondiale de la pêche étaient menacés et de graves conflits éclataient entre des pays traditionnellement amis.